

Rapport annuel d'activités

2014

Direction générale des politiques externes

De

l'Union

Table des matières

0.	SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET	3
1.	OBJECTIFS.....	4
1.1	Objectifs de la direction générale.....	4
1.2	Évaluation de la faisabilité et des risques potentiels associés	5
2.	ÉVALUATION DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS - UTILISATION DES RESSOURCES	6
2.1	Environnement de la direction générale.....	6
2.2	Ressources humaines de la DG	6
2.3	Exécution budgétaire 2014.....	7
2.3.1	Crédits finaux et crédits initiaux	7
2.3.2	Crédits finaux et crédits engagés.....	7
2.3.3	Crédits engagés et paiements effectués	8
2.3.4	Utilisation des crédits reportés automatiquement et non automatiquement de 2013 à 2014.....	9
2.4	Résultats obtenus	9
2.4.1	Influence du Parlement européen	9
2.4.2	Préparation des travaux du Parlement élu en 2014	12
2.4.3	Optimisation de la gestion des ressources de la DG dans une perspective d'efficacité	13
2.5	Indicateurs de résultats	16
3.	ÉVALUATION ET EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE, Y COMPRIS UNE ÉVALUATION GLOBALE DU RAPPORT COÛT- EFFICACITÉ DES CONTRÔLES (ART 66.9 RF)	17
4.	CONCLUSIONS.....	18
4.1	Évaluation générale de la période à l'examen	18
4.2	Évaluation des ressources disponibles	18
4.3	Conclusions sur les points faibles et les points forts et les mesures à prévoir pour mieux adapter les ressources humaines et budgétaires disponibles.....	19
5.	DÉCLARATION DE L'ORDONNATEUR DÉLÉGUÉ	20
6.	ANNEXES.....	21
6.1	Relevés d'exécution budgétaire 2014	21
6.1.1	Crédits courants.....	21
6.1.2	Crédits reportés de 2014 (nature 2)	23
6.2	Rapport sur le respect des délais de paiement	24
6.3	Liste des exceptions - dérogations à la réglementation.....	24
6.4	Obligations contractuelles de longue durée.....	26
6.5	Procédures négociées exceptionnelles - articles 53, 134 et 135 RAP.....	26
6.6	Résultat des évaluations ex-post.....	27
6.7	Fonctions sensibles.....	27
6.8	Évaluation de la mise en œuvre des normes minimales de contrôle interne	28

0. SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET

				EXPO
Code	Appropriation type	Type de crédits	Formula	EUR or %
	Appropriations of 2014	Crédits 2014		
A	Initial appropriations	Crédits initiaux		2 994 400,00
B	Final appropriations	Crédits finaux		1 813 400,00
C	Commitments	Engagements		1 241 253,42
D	Commitments in % of final appropriations	Engagements en % des crédits finaux	D=C/B	68 %
E	Payments	Paiements		647 237,97
F	Payments in % of commitments	Paiements en % des engagements	F=E/C	52 %
G	Cancellations of 2014 final appropriations	Annulations de crédits finaux 2014	G=B-C-K	572 146,58
H	Cancellations appropriations in % of final appropriations	Annulations en % des crédits finaux	H=G/B	32 %
	Appropriations carried over from 2014 to 2015	Crédits reportés de 2014 à 2015		
I	Automatic carryovers from 2014 to 2015	Crédits reportés automatiquement de 2014 à 2015	I=C-E	594 015,45
J	Automatic carryovers from 2014 to 2015 in % of commitments	Crédits reportés automatiquement de 2014 à 2015 en % des engagements	J=I/C	48 %
K	Non-automatic carryovers from 2014 to 2015	Crédits reportés non-automatiquement de 2014 à 2015		
L	Non-automatic carryovers from 2014 to 2015 in % of final appropriations	Crédits reportés non-automatiquement de 2014 à 2015 en % des crédits finaux	L=K/B	-
	Appropriations carried over from 2013 to 2014	Crédits reportés de 2013 à 2014		
M	Automatic carryovers from 2013 to 2014	Crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014		1 042 123,98
N	Payments against automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014		877 386,53
O	Payments against automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	O=N/M	84 %
P	Cancellations of automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	P=M-N	164 737,45
Q	Cancellations of automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés automatiquement de 2013 à 2014	Q=P/M	16 %
R	Non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014		0,00
S	Payments of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014		0,00
T	Payments against non-automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Paiements sur crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	T=S/R	-
U	Cancellations of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	U= R-S	-
V	Cancellations of non-automatic carryovers from 2013 to 2014 in % of non-automatic carryovers from 2013 to 2014	Annulations de crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014 en % des crédits reportés non-automatiquement de 2013 à 2014	V=U/R	-
	Assigned revenue in 2014	Recettes affectées 2014		
W	Appropriations from assigned revenue in 2014 (current)	Crédits de dépenses spécifiques sur recettes affectées courants 2014		0,00
X	Assigned revenue carried over to 2014	Crédits de dépenses spécifiques sur recettes affectées reportés à 2014		0,00
Y	Commitments on assigned revenue carried over to 2014	Engagements reportés à 2014 sur crédits de dépenses spécifiques sur recettes affectées		0,00
Z	Payments in 2014 against appropriations from assigned revenue (current and carried-over)	Paiements sur crédits de recettes affectées 2014 (courants et reportés)		0,00
AA	Payments in 2014 against assigned revenue in % of assigned revenue in 2014 (current and carried-over)	Paiements sur crédits de recettes affectées 2014 en % des crédits de recettes affectées 2014 (courants et reportés)	AA=Z/(W+X+Y)	-

1. **OBJECTIFS**

1.1 **Objectifs de la direction générale**

- a) *Renforcer l'influence du Parlement européen* dans le domaine de l'action extérieure de l'Union en fournissant une expertise en appui des organes parlementaires compétents, dans le but d'accroître encore la cohérence entre les politiques extérieures de l'Union;
- permettre à ces organes d'exercer au mieux les prérogatives du Parlement en ce qui concerne la législation, l'accès aux documents, la procédure budgétaire et la formulation de recommandations;
 - en fournissant un appui renforcé au contrôle parlementaire de la PESC et de la PSDC, de la mise en œuvre des accords politiques et commerciaux et de l'utilisation optimale des fonds européens;
 - en définissant de manière définitive quelle peut être la contribution des délégations interparlementaires et des assemblées multilatérales aux procédures législatives, dans le cadre de sa participation à la réflexion sur l'avenir des délégations du Parlement – et dans la perspective des éventuelles conséquences structurelles de cette réflexion –, dont l'enjeu est de concentrer les activités des délégations sur les priorités du Parlement, en vue d'objectifs clairement définis et à des coûts rationalisés;
 - en développant les missions du groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections, en vue d'accroître la cohérence et la visibilité du rôle du Parlement en matière de droits de l'homme, d'observation d'élections (ce qui implique le contrôle du suivi des recommandations) et, de manière prioritaire, d'appui aux capacités des parlements dans les pays candidats à l'entrée dans l'Union ou voisins de l'Union;
 - en approfondissant les nouvelles méthodes de travail coopératives et harmonisées, destinées à permettre aux secrétariats des organes et au département thématique de la DG de travailler de manière transversale (sur une base régionale ou thématique), ainsi qu'à encourager les échanges, éviter les doublons, renforcer les synergies et accroître la capacité d'anticipation et d'influence des députés;
 - en tirant pleinement parti de la coopération entre les DG et des relations interinstitutionnelles avec le Service européen pour l'action extérieure et la Commission, notamment grâce à un échange accru d'informations, facilité par des moyens de transmission sécurisés.
- b) *Préparer la nouvelle législature*, afin de permettre aux députés élus en 2014 d'exercer efficacement leur mandat dès les premiers mois, et garantir la continuité de l'action du Parlement dans le domaine de la politique extérieure, notamment:
- en clôturant et en réexaminant tous les dossiers de la législature 2009-2014, afin d'établir non seulement un relevé des activités mais également un outil qui permette d'améliorer le suivi des positions prises par le Parlement pendant cette période électorale;
 - en fournissant différents services lors de l'accueil des nouveaux députés, notamment la mise à disposition des documents adéquats et une assistance directe au sein des organes parlementaires chargés de la politique extérieure;
 - en préparant de manière approfondie les auditions, à la fin de l'année 2014, des nouveaux commissaires européens désignés, ce qui suppose notamment d'encourager une coopération étroite entre les différents organes du Parlement.
- c) *Répartir les ressources de la DG* de manière efficace et en optimiser la gestion au service des organes du Parlement, en coopération avec les autres DG, soit notamment, en année électorale:
- en participant à la création du guichet unique, en coopération avec les autres DG; en mettant en place des structures, en liaison avec la DG IPOL, telles que SharePoint, qui permettent d'optimiser la coordination avec la nouvelle DG EPRS;
 - en achevant le déménagement dans le bâtiment du square de Meeûs, ce qui implique entre autres de répartir les bureaux de manière fonctionnelle et d'acquérir de nouveaux équipements;

- en poursuivant la rationalisation de tous les outils de gestion administrative de la DG, ce qui concerne notamment la gestion financière (comptabilité analytique, missions), l'archivage et la mise à jour des sites internet, auxquels s'ajoute un plan de communication externe pour chaque unité, en coopération avec la DG COMM;
- en s'attachant à une bonne programmation de la gestion du personnel, une modernisation du recrutement, de la souplesse dans l'affectation du personnel (afin de tenir compte des hausses temporaires de la charge de travail et des besoins spécifiques non prévisibles), une amélioration des procédures de transfert interinstitutionnel et le suivi de l'enquête de la DG;
- en renforçant la cohésion et la capacité de communication de la DG (partage d'informations via l'intranet), afin de respecter des normes de qualité élevées, uniformes et mesurables en vue de la notation des agents dans la production de documents et de dossiers;
- en recourant aux programmes d'échanges, existant (PNUD) ou nouveau (SEAE), pour permettre aux agents de la DG de développer leurs connaissances et leurs réseaux professionnels durant la période électorale;
- en renforçant la formation, notamment durant la période électorale, afin que les agents mettent à jour et renforcent leurs compétences et leur capacité de travail en équipe;
- en garantissant la sécurité des délégations lors des déplacements officiels grâce à la finalisation du projet informatique "Database", qui passe par le maintien au sein de la DG de la partie analytique de son dispositif spécifique de sécurité et la mise en place d'une nouvelle coopération entre DG en la matière, dans le cadre de la création de la DG "Sécurité", qui implique la transmission à cette dernière de la partie opérationnelle de l'activité de sécurité.

1.2 Évaluation de la faisabilité et des risques potentiels associés

Les principaux risques sont synthétisés dans le tableau ci-après.

Objectif	Risques	Niveau de risque	Réponse
Garantir la sécurité des délégations lors des déplacements officiels.	Sécurité des délégations lors des déplacements Catastrophes naturelles Troubles politiques Maladies	Élevé	Améliorer les phases de préparation et de réduction des risques dans le cadre des missions grâce à l'adoption de nouvelles procédures, avec la participation de la DG SAFE et de la cellule de crise; créer notamment une base de données ad hoc avec la DG ITEC et la DG SAFE.
	Sécurité des moyens de transmission d'informations avec les autres institutions, notamment le SEAE	Moyen	Mettre en place des communications numériques sécurisées, en coopération avec les services compétents.
Répartir les ressources de la DG de manière efficace et en optimiser la gestion.	Dépôts et annulations tardifs de demandes de services d'interprétation	Faible	Améliorer la planification autant que possible.
	Dépôts tardifs par les commissions et les délégations de demandes de dépenses de réception et de représentation, qui empêchent le contrôle de la participation et de la TVA.	Faible	Envoyer des rappels.

La DG EXPO exerçant une grande partie de ses activités en dehors des trois lieux de travail, les délégations peuvent être amenées à remplir leurs missions dans des zones à haut risque. En

conséquence, une enveloppe de 100 000 EUR (en baisse, en raison de l'année électorale, par rapport aux 250 000 EUR de l'année précédente) a été réservée dans le budget 2014 pour répondre aux besoins éventuels en matière de sécurité. En outre, un dispositif d'assistance en matière de sécurité a été mis en place pour permettre une juste évaluation du niveau de sécurité dans les pays de destination (évaluations de la sécurité des pays). Il offre un point de contact permanent (agent de sécurité) en cas d'urgence. Dans le cadre de l'amélioration de la gestion des risques, une cellule de crise a été mise en place pour les situations d'urgence. En outre, tous les fonctionnaires partant en mission en dehors des trois lieux de travail doivent suivre une formation sur la sécurité avant leur départ et tous les agents qui participent à la préparation administrative des missions des délégations doivent prendre part à une session de formation spéciale portant sur la gestion des problématiques de sécurité. La réflexion sur l'évolution du dispositif d'assistance en matière de sécurité se poursuit.

2. ÉVALUATION DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS - UTILISATION DES RESSOURCES

2.1 Environnement de la direction générale

La DG EXPO est chargée d'apporter son appui à trois commissions, deux sous-commissions, quatre assemblées multilatérales et 41 délégations permanentes, ainsi qu'au groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections. Les unités de la DG EXPO prêtent assistance à 113 organes politiques traitant de relations extérieures, ce qui correspond à des relations bilatérales avec environ 160 pays. Par ailleurs, le personnel de la DG EXPO organise entre 10 et 12 missions d'observation électorale et entre 6 et 10 délégations ad hoc par an.

Étant donné le lien direct qui existe entre les procédures d'observation électorale et les activités de construction de la démocratie, l'unité BPDP (bureau de promotion de la démocratie parlementaire) a fusionné avec l'unité d'observation des élections au sein de la direction du soutien à la démocratie. Un service de soutien à la médiation a en outre été créé au sein de cette même direction.

Le niveau global de l'activité parlementaire a baissé en 2014, comme c'est généralement le cas en année d'élections. Néanmoins, plusieurs activités propres aux périodes électorales ont dû être organisées: accueil des nouveaux députés, mise à disposition de documents et d'un appui direct au sein des organes parlementaires chargés de la politique extérieure, organisation des réunions constitutives ou encore préparation des auditions des nouveaux commissaires européens désignés.

Les règles applicables aux délégations parlementaires et aux missions des commissions ont été révisées: le 10 avril 2014, la Conférence des présidents a adopté de nouvelles règles relatives aux délégations parlementaires et missions ad hoc et, le 15 décembre 2014, le Bureau a adopté de nouvelles règles relatives aux missions des commissions. Outre une utilisation plus efficace du budget du Parlement, l'objectif était de renforcer la dimension thématique de leurs activités, de programmer les missions à plus court terme et d'assurer une cohérence accrue.

2.2 Ressources humaines de la DG

	Situation au 01/01/2013	Situation au 01/01/2014	Effectifs au 31/12/2014
	Postes organigramme		
AD			
Permanents	114	116	105
Temporaires	4	3	3
AST			
Permanents	115	114	104
Temporaires	2	2	5
Total 1	235	235	217

	Nombre d'agents estimés en ETP		
Agents contractuels	12	11	11
Experts nationaux détachés	11	8	8
Intérimaires			
Interprètes (ACI)*			
Assistants parlementaires accrédités			
Assistants parlementaires locaux			
Extérieurs**			
Total 2	23	19	19
Total PE (1+2)	258	254	236

* Nombre de jours convertis en ETP en utilisant une moyenne de 220 jours/an.

** Personnes mises à disposition du PE (travaillant dans les trois sites) via des contrats de prestation de services.

2.3 Exécution budgétaire 2014

2.3.1 Crédits finaux et crédits initiaux

La DG EXPO a utilisé 68 % de son budget final pour 2014. Étant donné ce taux d'exécution, un montant de 1 211 000 EUR a été cédé dans le cadre de deux virements de ramassage. Les excédents provenaient des lignes budgétaires 3020 (Représentation), 3042 (Délégations de commissions), 3043 (Délégations interparlementaires), 3230 (Soutien à la démocratie) et 3245 (Prix Sakharov et réseau du prix Sakharov).

La DG EXPO a sollicité un virement de 30 000 EUR à partir du budget de la DG PRES afin de couvrir les frais supplémentaires occasionnés par l'organisation de séminaires dans le domaine de la préadhésion (ligne budgétaire 3249).

2.3.2 Crédits finaux et crédits engagés

- Poste 3020 10 Réception et représentation

Les commissions, délégations et assemblées interparlementaires ont utilisé 50,45 % de leur dotation budgétaire en 2014.

La DG EXPO a cédé 15 000 EUR au titre de cette ligne budgétaire dans le cadre du deuxième exercice de ramassage en 2014.

- Poste 3042 02 Délégations de commissions

Les commissions ont utilisé 32,77 % de leur dotation budgétaire en 2014. Le taux d'utilisation des fonds est inférieur à celui des exercices précédents, ce qui s'explique directement par la réduction de l'activité parlementaire du fait de l'année électorale. Il est difficile d'estimer précisément le budget nécessaire pour ce poste car les missions prévues sont susceptibles d'être annulées ou modifiées et de nouvelles missions d'être organisées, en fonction de la survenue d'événements ou de crises. Les coûts varient également suivant la situation sur place et le niveau de sécurité.

La DG EXPO a cédé 23 000 EUR au titre de cette ligne budgétaire dans le cadre du deuxième exercice de ramassage.

- Poste 3043 00 Délégations interparlementaires et assemblées multilatérales

Les délégations et assemblées interparlementaires ont utilisé 57,70 % de leur dotation budgétaire. Ce faible taux d'utilisation des crédits s'explique essentiellement par l'activité réduite et la reprise tardive des travaux des délégations lors de la nouvelle législature. Conformément au paragraphe 109 de la résolution du Parlement du 23 octobre 2013 sur le projet de budget général

de l'Union pour l'exercice 2014, aucun déplacement de délégation ne devait être organisé au cours du deuxième semestre de cette année. Par conséquent, aucun programme n'avait été adopté pour le second semestre.

De manière générale, on peut estimer qu'il est difficile de calculer le coût des délégations interparlementaires. Il arrive que des missions de délégations prévues soient annulées ou modifiées ou que de nouvelles délégations non prévues dans le programme initial soient autorisées en raison de l'évolution de la situation politique dans une région. Par ailleurs, le coût d'une délégation dépend de la situation dans le pays de destination, en particulier dans les zones à haut risque. Si des mesures de sécurité s'imposent, elles peuvent avoir une incidence considérable sur les ressources budgétaires nécessaires pour couvrir le coût de la mission.

Étant donné le faible niveau des dépenses, la DG EXPO a pu céder 595 000 EUR au titre de cette ligne budgétaire dans le cadre des deux exercices de ramassage.

- Poste 3200 02 Études externes

La DG EXPO a utilisé 77,21 % de sa dotation pour études externes soit, comme expliqué précédemment, un taux inférieur à ceux des exercices précédents du fait de l'année électorale.

- Poste 3230 Soutien à la démocratie/Action en faveur des droits de l'homme/Soutien à la médiation

Le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections n'a utilisé que 87,02 % de sa dotation budgétaire. L'année 2014 était une année d'élections et, en raison de l'absence des députés, aucune activité n'avait été prévue en 2014 au titre de l'action en faveur des droits de l'homme. La DG EXPO a donc cédé 458 000 EUR au titre de cette ligne budgétaire dans le cadre des deux exercices de ramassage.

- Poste 3244 Euronest-Scola/EuroMed-Scola

Conformément aux règles en vigueur, aucune activité n'avait été prévue au cours de l'année électorale (article 12 de la réglementation relative à l'accueil de groupes de visiteurs et aux programmes Euroscola, EuroMed-Scola et Euronest-Scola).

- Poste 3245 Prix Sakharov/Réseau du prix Sakharov/Jeunes dirigeants politiques

Le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections n'a utilisé que 61,73 % de sa dotation budgétaire en 2014. Ses activités se sont concentrées sur le renforcement du réseau du prix Sakharov, au travers de l'organisation de différents événements en coopération avec les bureaux d'information.

La DG EXPO a cédé 120 000 EUR au titre de cette ligne budgétaire dans le cadre des deux exercices de ramassage.

- Poste 3249 Actions de préadhésion

Le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections a utilisé 74,96 % de sa dotation budgétaire.

Un virement de 30 000 EUR entre les sous-postes gérés par la DG PRES et la DG EXPO a été approuvé.

2.3.3 *Crédits engagés et paiements effectués*

Le montant des paiements effectués en 2014 correspond à 52,14 % du total des engagements. Dans la mesure où la DG EXPO utilise chaque année de nombreux engagements provisionnels

pour régies d'avance et qu'environ 15 % de son budget sert à la commande d'études externes, pour lesquelles le temps qui s'écoule entre l'engagement et l'exécution ou la facturation est considérable, la part des paiements effectués par rapport aux engagements peut être considérée comme normale.

2.3.4 *Utilisation des crédits reportés automatiquement et non automatiquement de 2013 à 2014*

La DG EXPO enregistre généralement un nombre élevé de reports d'engagements, étant donné que beaucoup de ses activités sont concentrées sur les derniers mois de l'année et que les engagements relatifs à ces activités sont impayés à la fin de l'année. À la fin de l'exercice 2014, 138 engagements avaient été reportés, pour un montant total de 1 042 123 EUR. De ces engagements, 877 386 EUR (soit 84,19 %) ont été payés en 2014. Les principaux reports d'engagements impayés sont les suivants (précision faite des raisons du non-paiement):

Lors de l'APP ACP-UE à Addis-Abeba (Éthiopie), le volume de fret à transporter à Addis-Abeba a finalement été moindre que prévu dans le contrat (report de 25 000 EUR).	11 080 EUR non payés
Les intervenants invités lors des auditions des commissions ne réclament pas tous les défraitements prévus (report de 15 400 EUR).	15 400 EUR non payés
La somme prévue au titre du prix Sakharov 2012, décerné à l'Iranienne Nasrin Sotoudeh, n'a pas pu être versée à la lauréate (report de 25 000 EUR).	25 000 EUR non payés

2.4 Résultats obtenus

Ci-après figure une analyse qualitative des activités menées par la DG EXPO dans le cadre de ses objectifs pour 2014.

2.4.1 *Influence du Parlement européen*

L'objectif était de renforcer l'influence du Parlement européen dans le domaine de l'action extérieure de l'Union en fournissant une expertise en appui des organes parlementaires compétents, dans le but d'accroître encore la cohérence entre les politiques extérieures de l'Union.

2.4.1.1 *Exercice optimal des prérogatives du Parlement (en matière de législation, de budget, d'accès aux documents)*

Les secrétariats des commissions ont apporté leur appui aux présidents et députés dans leur travail législatif et non législatif. La plupart des procédures (notamment les rapports d'initiative) ont été achevées par les commissions et sous-commissions au terme de la 7^e législature. Dans deux procédures législatives ordinaires, la commission INTA a reporté et repris ses travaux au début de la 8^e législature :

- 1) 2012/0060(COD) – Accès des produits et services des pays tiers au marché intérieur des marchés publics de l'Union et procédures visant à faciliter les négociations relatives à l'accès des produits et services originaires de l'Union aux marchés publics des pays tiers, rapporteur: D. Caspary;
- 2) 2013/0103(COD) – Défense contre les importations qui font l'objet d'un dumping ou de subventions de la part de pays non membres de la Communauté européenne, rapporteur: C. Fjellner.

Grâce au travail remarquable du secrétariat de la commission INTA, le Parlement a considérablement amélioré la transparence des négociations et l'accès aux documents dans le dossier du PTCI, avec notamment la publication du mandat de négociation. Les efforts ont été poursuivis pour garantir l'accès aux documents relatifs à la PESC (commission AFET, par l'intermédiaire de la commission spéciale), ainsi qu'aux informations relatives au financement de la PESC et de la PSDC (consultations communes organisées par les commissions AFET et BUDG).

Le suivi des décisions de comitologie et des actes délégués et d'exécution a été poursuivi, ainsi que le suivi des rapports adoptés (et des résolutions d'urgence), en fonction de la compétence de chaque commission.

2.4.1.2 Contrôle parlementaire

Lorsque des instruments financiers ont été adoptés, les commissions compétentes ont mis en place des équipes de projet, groupes de travail ou groupes de réflexion, au niveau administratif ou, selon le cas, politique, afin de renforcer le contrôle parlementaire. Ce travail est en partie lié au portefeuille de projets parlementaires en matière de contrôle des programmes financiers du CFP. Les commissions AFET et DEVE ont ainsi mis en place plusieurs groupes de travail (au niveau politique) et reconduit le groupe de réflexion sur les instruments financiers d'action extérieure (pour le personnel), avec l'appui, le cas échéant, des sous-commissions DROI et SEDE. Le secrétariat de la commission DEVE a suivi attentivement les documents de programmation transmis lors de la pause électorale et proposé une structure et une méthode pour les groupes de travail chargés du contrôle dès le début de la 8^e législature. En ce qui concerne le contrôle du Fonds européen de développement (FED), le secrétariat a joué un rôle déterminant dans la mise en place d'une méthode totalement nouvelle, en coopération avec la Commission européenne. S'agissant de la commission INTA, 38 groupes de suivi par pays et par région ont assuré un contrôle sur les négociations commerciales en cours et les relations commerciales bilatérales, auxquelles ont participé les présidents des délégations permanentes compétentes du Parlement européen.

La sous-commission DROI a continué à bénéficier du travail du groupe de contact qu'elle avait mis en place à l'occasion de la consultation entre Parlement, SEAE et Commission sur le nouveau plan d'action en faveur des droits de l'homme et le contrôle de celui-ci. La commission AFET et la sous-commission SEDE ont poursuivi le renforcement de leur travail avec les parlements nationaux dans le cadre de la conférence interparlementaire sur la PESC et la PSDC.

2.4.1.3 Contribution des délégations interparlementaires et des assemblées multilatérales aux procédures législatives

La contribution des délégations parlementaires au cycle législatif comptait parmi les thèmes essentiels, notamment concernant le renforcement du rôle joué par les délégations interparlementaires et les assemblées multilatérales dans les activités de contrôle. Les secrétariats des délégations ont fourni un travail considérable de mise en place d'une série de méthodes de travail et de modalités, afin que les délégations exercent un réel contrôle sur les accords internationaux, la mise en œuvre des instruments financiers de l'Union, les conséquences des programmes et des projets financés par l'Union, le suivi donné aux recommandations formulées par les missions d'observation électorale, ainsi que la situation en matière de droits de l'homme.

La direction des régions a également apporté toute sa contribution aux négociations en vue de la réforme des travaux et des missions des délégations, proposée à l'origine par les groupes politiques. Le 10 avril 2014, la Conférence des présidents a adopté la version modifiée des dispositions d'exécution régissant les travaux des délégations et les missions en dehors de l'Union européenne. La direction B a contribué aux différentes propositions, notamment celles présentées par le président de la Conférence des présidents des délégations.

La direction des régions a rédigé des projets de propositions relatives aux fiches pour l'établissement de rapports, dans le but d'améliorer le contrôle parlementaire en lien avec le cadre d'exécution stratégique qui sera expérimenté cette année par l'ensemble des délégations et assemblées.

2.4.1.4 Développement des missions du groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections

L'adoption, par le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections, des recommandations formulées dans le rapport de fin de législature a conduit à l'élaboration de l'approche globale du soutien en faveur de la démocratie, qui a permis de définir une perspective

stratégique cohérente pour le soutien à la démocratie par le Parlement et le développement des capacités, ce qui passe notamment par la sélection de six pays prioritaires et d'une région prioritaire (Balkans occidentaux et Turquie), et a confirmé qu'il n'était pas utile de désigner des députés compétents en première ligne pour chaque pays ou chaque région. Cette nouvelle approche a également permis le renforcement de l'implication politique des députés, car ils ont été systématiquement associés aux activités de soutien à la démocratie et aux activités du réseau du prix Sakharov, comme intervenants lors de séminaires et de conférences ou comme hôtes lors de visites d'étude.

La fusion réussie du BPDP et de l'observation des élections au sein de l'unité "Actions démocratie et élections", le 1^{er} juillet 2014, n'a pas consisté en une simple addition mathématique des activités des deux services, et a exigé au contraire la mise en place d'une nouvelle culture de réalisation des activités de soutien à la démocratie, en lien avec les cycles électoraux.

En outre, un service de soutien à la médiation du Parlement européen a vu le jour le 1^{er} avril; en 2014, il a atteint ses objectifs opérationnels pour l'année et contribué au développement d'une composante de médiation dans le cadre de l'approche globale du soutien en faveur de la démocratie. Les activités du réseau du prix Sakharov ont continué d'être renforcées grâce à l'organisation de plusieurs événements (conférences Sakharov données par des lauréats et débats avec les députés européens locaux) à Bruxelles, à Strasbourg et, en coopération avec les bureaux d'information du Parlement européen, dans les États membres et à Washington.

2.4.1.5 Nouvelles méthodes de travail coopératives et harmonisées

Les exemples de coopération entre secrétariats de commissions font apparaître une coopération étroite avec le département thématique et des unités de la direction B, ainsi qu'avec le service juridique et l'unité "Codécision" sur les questions de contrôle.

Dans la perspective du cadre d'exécution stratégique, la commission INTA a élaboré un projet spécial de suivi de la mise en œuvre des accords commerciaux de l'Union, qui renforcera considérablement la coopération horizontale au sein de la DG EXPO, ainsi qu'avec d'autres services comme l'EPRS et le service juridique. Le secrétariat de la sous-commission DROI préside le groupe de réflexion sur les droits de l'homme, au sein duquel sont représentés tous les organes parlementaires compétents et qui concourt à la circulation des informations relatives aux activités menées entre l'ensemble des services concernés. La commission DEVE a créé un groupe de coordination pour la mise en œuvre de l'Année européenne pour le développement, en 2015.

Les secrétariats des commissions ont été très impliqués dans l'organisation de la troisième conférence annuelle des chefs de délégation de l'Union européenne (SEAE), qui s'est tenue dans les locaux du Parlement, avec notamment la présidence de réunions parallèles (commission INTA).

Le rapport final du groupe de réflexion sur la réforme des méthodes de travail au sein de la DG EXPO a rendu l'organisation du travail plus horizontale et a accru les interactions et amélioré la coopération entre les directions, les unités et les agents en général.

Le département thématique a adopté une approche plus thématique et a introduit dans ses fiches pays une page traitant des principaux enjeux et mutations observés dans le pays en question.

Les secrétariats des délégations ont également contribué, par des propositions, aux nouvelles méthodes de travail au sein de la DG EXPO, en lien avec le cadre d'exécution stratégique applicable à l'administration du Parlement.

Toutes les activités d'appui aux parlements des démocraties émergentes et des pays de l'élargissement autorisées par le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections ont fait l'objet d'une planification et d'une organisation présentant un meilleur rapport coût-efficacité et menées en coopération étroite avec les commissions ou délégations compétentes, ce qui incluait notamment la participation d'agents spécialistes à des équipes de

projet, grâce à des groupes interservices et des réunions de préparation régulières avec les conseillers des groupes politiques. La coopération entre services via le groupe de réflexion sur le prix Sakharov et dans le cadre ad hoc a été renforcée afin d'améliorer l'appui fourni aux différents organes politiques (Président, vice-présidents, groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections, commissions et délégations interparlementaires).

Les secrétariats des délégations ont organisé plusieurs réunions de groupes interservices. Au cours de la dernière législature, les groupes interservices pour EuroLat, Euronest, le Moyen-Orient, les Balkans occidentaux, les ACP et l'Asie ont été très actifs et ont organisé des réunions environ tous les deux mois.

2.4.1.6 Coopération entre les DG et relations interinstitutionnelles avec le Service européen pour l'action extérieure

Les agents de la DG EXPO ont participé à plusieurs occasions à plusieurs formations organisées au Parlement, de manière active. Certains ont été détachés au siège du SEAE ou dans des délégations de l'Union. Les agents de l'unité "EuroLat" ont participé à une formation avancée en ligne organisée en juin et juillet par la fondation CEDDET, dans le cadre du programme d'activités du BDPD.

Outre l'appui fourni au Président lors des négociations pour la modification des dispositions d'exécution régissant les travaux des délégations et les missions en dehors de l'Union européenne, le secrétariat de la Conférence des présidents des délégations a contribué de manière notable à la bonne organisation de la troisième conférence annuelle des chefs de délégation de l'Union européenne, qui s'est tenue le 2 septembre 2014.

La coopération entre services via le groupe de réflexion sur le prix Sakharov et dans le cadre ad hoc a été renforcée afin d'améliorer l'appui fourni aux différents organes politiques (Président, vice-président chargé du réseau du prix Sakharov, groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections, commissions et délégations interparlementaires). Le renforcement de la coopération avec la Commission européenne et le SEAE s'est poursuivi et la qualité de cette coopération s'est accrue; les contacts de travail avec les délégations de l'Union ont été développés au cas par cas. Pour la première fois, une conférence commune sur les droits fondamentaux a été coorganisée avec la Commission et la présidence italienne de l'Union européenne (en Albanie), et des échanges d'informations réguliers avec la DG ELARG ont été mis en place, qui ont conduit notamment à la participation d'experts de la DG ELARG à des séminaires à Bruxelles et dans la région.

2.4.2 Préparation des travaux du Parlement élu en 2014

L'objectif était de préparer la nouvelle législature, afin de permettre aux députés élus en 2014 d'exercer efficacement leur mandat dès les premiers mois et de garantir la continuité de l'action du Parlement dans le domaine de la politique extérieure; les moyens principaux sont détaillés ci-après.

2.4.2.1 Clôture et réexamen de tous les dossiers de la législature 2009-2014

Les dossiers de la législature 2009-2014 ont été réexaminés et clôturés par les unités. Par ailleurs, la direction des régions a clôturé et transmis au Cardoc les dossiers relatifs à la législature 2004-2009, traité les documents restants conservés dans les bâtiments ATR et WIB et contribué ainsi au travail du service des archives historiques.

L'élaboration d'une procédure d'archivage des enregistrements des réunions de la 7^e législature a permis de mener à bien l'archivage avant le début de l'année 2015. Enfin, les agents de l'unité "Informatique" ont également coordonné la fixation des exigences nécessaires en vue du système "eDelegation", ce qui a permis le lancement d'une version pilote début 2015.

2.4.2.2 Accueil des nouveaux députés

Les secrétariats des commissions ont élaboré des dossiers de bienvenue pour permettre aux nouveaux députés de comprendre le fonctionnement du Parlement européen et les dossiers les

concernant. Les réunions constitutives se sont bien déroulées, grâce à la bonne préparation et à la bonne coopération avec les autres services du Parlement concernés (notamment Coordleg). L'organisation des travaux des nouvelles commissions durant la 8^e législature a débuté par les réunions des coordinateurs en juillet ou début septembre, menées à partir des notes fournies par les secrétariats et contenant une information complète sur les règles et les pratiques en vigueur.

Les secrétariats des délégations ont eux aussi préparé des dossiers et des guides de bienvenue très bien conçus qui présentaient de manière synthétique les délégations et les assemblées aux députés de la nouvelle législature.

2.4.2.3 Préparation des auditions des commissaires désignés

La direction des régions a efficacement préparé et assuré la tenue des réunions constitutives des nouvelles délégations et assemblées. Cette année, l'organisation des réunions a demandé plus de temps et a été plus compliquée que d'ordinaire car des changements de date se sont produits et les plages horaires disponibles pour la tenue des réunions constitutives ont été réduites en raison de la modification de certaines dates d'audition des commissaires désignés.

Tous les secrétariats des commissions de la DG EXPO ont joué un rôle central dans la planification des auditions des candidats aux postes de commissaire chargé du développement et de l'aide humanitaire (DEVE), de commissaire chargé du commerce (INTA), de commissaire chargé de la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement et de HR/VP pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (AFET), tant sur le fond (les secrétariats ont rédigé des notes contenant des questions que les députés pourraient souhaiter poser) qu'en termes de procédure (les secrétariats ont aidé les groupes politiques à trouver un accord sur le format des questions et la liste des intervenants). Les secrétariats ont également fourni une aide précieuse en rédigeant des projets initiaux de lettres d'évaluation, puis en aidant les groupes politiques à trouver un accord sur ces lettres.

2.4.3 Optimisation de la gestion des ressources de la DG dans une perspective d'efficacité

L'objectif était de répartir les ressources de la DG de manière efficace et d'en optimiser la gestion au service des organes du Parlement, en coopération avec les autres DG; les moyens principaux, en année électorale notamment, sont détaillés ci-après.

2.4.3.1 Mise en place de structures, en liaison avec la DG IPOL, et optimisation de la coordination avec la nouvelle DG EPRS

Les acteurs financiers de la DG EXPO participent régulièrement à la réunion des acteurs financiers de la DG IPOL afin de soumettre les sujets d'intérêt commun à examen et à harmonisation. Les agents des DG IPOL et EPRS ont été informés des résultats de l'audit de l'expertise externe lors de la réunion du Forum des marchés publics.

En outre, des réunions régulières ont été organisées entre les DG IPOL et EPRS au niveau des directeurs et des chefs d'unité afin de renforcer la coordination et d'éviter les doublons.

2.4.3.2 Fin du déménagement dans le bâtiment du square de Meeûs

Le déménagement de la DG dans le bâtiment du square de Meeûs a également constitué un grand défi, très bien géré par l'unité "Personnel", mais qui a occasionné de nombreuses difficultés techniques.

Entre mai et juin 2014, l'unité "Informatique" a supervisé toutes les activités liées au déménagement des équipements TIC dans le bâtiment SQM. Grâce à un gros travail de préparation, les agents de la DG ont pu avoir accès à leurs équipements TIC le jour même de leur déménagement.

2.4.3.3 Rationalisation de tous les outils de gestion administrative de la DG, notamment de gestion financière

L'audit interne a montré que, dans l'ensemble, les procédures de gestion et de contrôle de la DG EXPO apportaient l'assurance raisonnable que l'acquisition d'expertises externes dans le domaine des politiques externes respectait les règles en vigueur. Pour résoudre quelques problèmes, qui impliquaient une exposition au risque résiduel modérée, l'auditeur interne a établi, en coordination avec la DG EXPO, un plan d'action en cinq points.

Suite au lancement d'un appel d'offres ouvert pour une expertise externe, huit nouveaux contrats-cadres ont été conclus en 2014. Le nombre élevé d'offres (57) a garanti la concurrence et a permis une acquisition économiquement avantageuse. La coopération entre les services concernés (unité "Finances", département thématique, secrétariats des commissions, DG IPOL et EPRS) a été excellente.

Afin de rationaliser et de simplifier la gestion des ressources financières, les documents d'appel d'offres ont été simplifiés, avec l'accord du Forum des marchés publics, afin d'intensifier la concurrence en permettant aux petites et moyennes entreprises et aux opérateurs économiques situés hors de l'Union européenne de répondre plus facilement aux appels d'offres. Le traitement dans Webcontracts a été simplifié grâce à la levée de l'obligation de vérification ex ante, lorsqu'un engagement provisionnel a déjà été validé et que la valeur du contrat en question n'excède pas 1 000 EUR.

115 déclarations financières individuelles ont été établies en 2014, conformément aux exigences renforcées de la Conférence des présidents et du Bureau.

L'unité "Informatique" a également contribué à l'élaboration de cinq scénarios pour le programme SharePoint, dont trois sont actuellement en production.

2.4.3.4 Développement de la gestion du personnel

Les activités de l'unité "Personnel" ont été principalement consacrées à la mise en application du nouveau statut. Au cours de l'année, la DG PERS a adopté de nombreuses règles visant à mettre en œuvre les changements prévus dans les domaines du recrutement, de la déontologie, de la procédure de notation, de l'évolution de carrière, du temps et des conditions de travail, des missions, etc. Ces nouvelles règles ont créé une importante surcharge de travail pour l'unité dans son ensemble. La procédure de recrutement a été améliorée pour correspondre aux objectifs (renforcement de la sélection).

En 2014, l'unité "Personnel" a également été chargée du suivi de l'enquête entamée en 2013 à la DG EXPO. Trois groupes de travail ont été constitués à cet effet (informatique, formation et relations entre le personnel et l'encadrement) et ont communiqué des recommandations sur lesquelles l'unité s'est appuyée pour lancer un plan d'action, qui est déjà en cours d'élaboration. Une attention particulière a par ailleurs été portée à la formation, afin de proposer des solutions sur mesure au personnel.

La mobilité reste un exercice lourd et difficile, du fait de l'absence d'instructions précises et de cohérence globale ainsi que d'un calendrier fluctuant, le tout formant un système complexe que le personnel ne comprend pas toujours.

2.4.3.5 Renforcement de la cohésion et de la capacité de communication de la DG

Des progrès importants ont été accomplis avec la promotion et la signature d'un accord administratif entre le SEAE et le Parlement européen (pour les DG EXPO, IPOL et EPRS), qui a été appliqué immédiatement: un échange de personnel concernant 14 agents du Parlement européen et 5 agents du SEAE a déjà eu lieu et les retours d'expérience ont été très positifs des deux côtés.

Ce thème a été traité de différentes manières. Tout d'abord, le portefeuille de projets parlementaires de la DG EXPO prévoyant le renforcement de la diffusion des informations relatives aux activités des organes parlementaires qui bénéficient de l'appui de la DG EXPO fixe l'objectif de mieux faire connaître les activités du Parlement en matière de politique extérieure par le biais de l'intranet et de l'internet.

Le thème a également fait l'objet d'un des principaux débats de la journée hors les murs destinée aux cadres de la DG EXPO en 2014, qui a notamment abordé la question des relations entre le personnel et la hiérarchie et celle des améliorations internes à la DG, dans le cadre de la cohésion des activités des services.

Dans une démarche plus informelle, mais tout aussi bienvenue, plusieurs membres du personnel ont créé un "comité social de la DG EXPO". Ce comité propose, pour répondre aux attentes exprimées dans une enquête, une vaste gamme d'activités allant du sport à des débats sur le modèle des TED talks, en passant par l'organisation de fêtes. La fête de Noël s'est déroulée dans une atmosphère sympathique et de nombreux agents y ont participé.

L'unité "Informatique" a par ailleurs contribué à l'amélioration de la coopération et du partage d'informations par la mise en ligne d'une version entièrement nouvelle de l'intranet de la DG. Le site est en fonction depuis le 1er octobre.

2.4.3.6 Programmes d'échange pour le développement des connaissances et des réseaux professionnels

La plupart des secrétariats des commissions ont participé à divers échanges de personnel avec le PNUD et le SEAE. L'intégration des nouveaux collègues au sein des secrétariats des commissions a été facilitée par l'existence de projets de guides sur les règles et les bonnes pratiques concernant les commissions, préparés à l'intention des députés pendant la pause électorale.

Le chef du service de soutien à la médiation du Parlement européen a passé trois mois aux côtés des experts de la prévention des conflits et de la médiation du SEAE, participé à leur programme de formation à la médiation et noué de bonnes relations de travail avec eux, ce qui a déjà abouti à la présentation, par la direction pour la prévention des conflits et la politique de sécurité du SEAE, d'un exposé à l'intention du groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections sur les activités de l'Union dans ce domaine et les possibilités de renforcement du rôle du Parlement européen. De plus, le service de soutien à la médiation a organisé une rencontre avec les collègues de l'unité "ACP", le bureau de SEAE et le conseiller "résolution des conflits" de la direction "Afrique" du SEAE sur le Burkina Faso. Enfin, le directeur adjoint de la division "Politique de sécurité" du SEAE a passé quatre semaines à la direction et a organisé, entre autres, une réunion d'information très utile pour les collègues de la DG EXPO sur l'analyse des risques dans le domaine de la PESC. Un agent du BPDP (actuellement en poste auprès de la commission DEVE) a été détaché pendant deux mois au PNUD en Tunisie dans le cadre d'activités conjointes d'appui de l'Union, du PNUD et du Parlement européen au Parlement tunisien.

2.4.3.7 Renforcement de la formation

Le personnel de la DG EXPO a participé très activement à des formations organisées avant, pendant et après la pause électorale. L'équipe de l'unité "Finances" a présenté un exposé sur les pratiques concrètes en matière de réglementation financière et d'organisation de manifestations aux nouveaux collègues de la DG.

2.4.3.8 Nécessité de garantir la sécurité des délégations lors des déplacements officiels

Tous les membres du personnel qui prennent part à des déplacements sont tenus de participer à une formation d'une journée de sensibilisation à la sécurité et aux urgences médicales durant les déplacements.

L'unité "Personnel", chargée d'appuyer la base de données sur la sécurité des missions, dont la DG ITEC était responsable, doit reconnaître que ce projet reste jusqu'à présent un échec, bien qu'il soit essentiel pour assurer la sécurité des déplacements officiels en dehors des trois lieux de travail. La DG ITEC a nommé un nouveau chef de projet en juillet 2014, mais il n'est pas certain que la nouvelle base de données soit opérationnelle en 2015. Il faut souligner que l'absence d'une base de données informatique fiable et d'une procédure de sécurité établie pour les déplacements autorisés représente un risque important pour le Parlement européen (et en particulier pour la DG EXPO) sur le plan de la gestion des risques.

Afin de garantir la sécurité des activités des délégations, le service chargé de l'organisation des manifestations et l'unité "Informatique" ont amélioré la qualité et la fiabilité de la procédure d'inscription des participants aux manifestations. Cela a notamment été utile pour gérer le risque lié à Ebola dans le cadre de l'APP ACP-UE qui s'est récemment tenue à Strasbourg.

Une coopération plus étroite avec les autres services de la DG EXPO, les DG INTE, TRAD et INLO et les groupes politiques ont permis de répartir plus efficacement les ressources. Dans la droite ligne du processus enclenché en 2013, de nouvelles mesures ont été prises afin de mieux harmoniser les procédures relatives aux réunions des assemblées multilatérales. En outre, des répertoires communs ont été installés afin d'améliorer la circulation des informations entre les unités concernées chargées de l'organisation d'une même manifestation.

2.5 Indicateurs de résultats

La majorité des objectifs fixés au niveau de la DG étant principalement de nature politique (par exemple, "renforcer l'engagement du Parlement européen dans le domaine de l'action extérieure de l'Union européenne par une assistance renforcée aux organes parlementaires dans leurs fonctions législative, budgétaire, de contrôle et diplomatique"), il est difficile de mettre en place des indicateurs de résultats numériques pertinents. En conséquence, les indicateurs de résultats numériques constatés devraient être analysés en parallèle des résultats qualitatifs (décrits plus haut) afin d'avoir une idée complète des résultats obtenus par la DG au cours de la période à l'examen.

Afin de soutenir dans leurs travaux les 113 organes politiques chargés des relations extérieures, les unités de la DG ont organisé 65 délégations interparlementaires et 7 délégations de commissions ou activités ayant des incidences financières durant l'année des élections (2014). Le tableau ci-après présente le nombre de délégations et d'activités par unité en 2014, en comparaison avec 2013:

Délégations interparlementaires	Nombre de délégations/d'activités en 2014	Nombre de délégations/d'activités en 2013
Élargissement et EEE	14	23
Partenariat oriental et Russie	5	7
Moyen-Orient	7	11
Relations transatlantiques	1	2
Asie, Australie et Nouvelle-Zélande	3	20
Réunions de l'OMC	1	1
Missions d'observation électorale	8	14
Délégations ad hoc	6	6
Délégations ACP	1	4
Réunions APP ACP-UE	6	12
Délégations Amérique latine	2	8
AP EuroLat	1	3
AP Union pour la Méditerranée (EuroMed)	1	6
AP Euronest	9	6
Total délégations et assemblées interparlementaires	65	123
Délégations des commissions	7	23
Total	72	146

L'acquisition d'expertise externe, visant à soutenir les commissions et les sous-commissions dans leurs travaux, représente près d'un tiers du budget de la DG EXPO. Celle-ci a commandé 30 études externes en 2014. En outre, le département thématique a rédigé 251 documents internes et évaluations de sécurité de pays et organisé 22 réunions informelles en soutien aux engagements politiques des organes parlementaires du Parlement européen. Le tableau ci-après donne le détail de la production du département thématique:

Notes d'allocation/de synthèse	En bref	Briefings	Analyses approfondies	Études	Études externes (y compris ateliers)	Évaluations de la sécurité des pays	Réunions informelles (dont 18 plateformes politiques, 3 forums diplomatiques)
56	7	56	84	5	30	43	22
19 %	2 %	18 %	28 %	2 %	10 %	14 %	7 %

Afin d'assister les députés dans leurs travaux politiques et de permettre la tenue de débats approfondis sur des sujets d'intérêt direct et immédiat pour les commissions et les sous-commissions, les secrétariats ont organisé 24 auditions publiques en 2014. Dans le cadre de ces auditions, 55 experts ont été invités à présenter leur point de vue, dont 25 étaient des intervenants indemnisés. Le tableau ci-après présente le nombre d'auditions organisées par les différentes commissions et sous-commissions:

Commission	Nombre d'auditions	Nombre d'intervenants invités	Nombre d'intervenants indemnisés
AFET	2	4	3
DEVE	3	7	3
INTA	6	18	8
DROI	10	20	11
SEDE	3	6	0
Total	24	55	25

En ce qui concerne les auditions publiques, 34,7 % du quota maximum de 72 intervenants indemnisés pour 2014 a été utilisé.

La direction du soutien à la démocratie a organisé 5 visites d'étude, un atelier, une mission spéciale, une formation et reçu 7 chercheurs en 2014; l'unité "Actions droits de l'homme" a organisé, en coopération avec les bureaux d'information, 9 manifestations avec la participation de lauréats du prix Sakharov; l'unité "Actions préadhésion" a organisé 5 visites d'étude, 4 conférences, 3 séminaires, 2 réunions et a reçu 7 chercheurs. Trois forums ont été organisés en novembre et décembre pour les jeunes dirigeants politiques des pays du voisinage méridional et oriental.

3. ÉVALUATION ET EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE, Y COMPRIS UNE ÉVALUATION GLOBALE DU RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ DES CONTRÔLES (ART 66.9 RF)

Lors de l'évaluation des contrôles internes au sein de la DG EXPO, il convient de garder à l'esprit qu'en termes de crédits budgétaires, ses activités comportent un nombre élevé de transactions de faible valeur. Un tiers environ de son budget est consacré à des dépenses directement liées aux activités des délégations, près d'un tiers aux activités de soutien à la démocratie, et la majeure partie des fonds restants à l'expertise externe destinée à soutenir le travail des commissions.

Les programmes de travail et d'activités des commissions et des délégations sont adoptés par la Conférence des présidents ou le Bureau, tandis que les programmes de la nouvelle direction du soutien à la démocratie sont adoptés par le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections, donc par la Conférence des présidents.

Une fois l'autorisation politique obtenue, l'initiation de la demande est effectuée au sein des unités opérationnelles, tandis que l'initiation financière, la passation de marché public, l'ordonnancement, la vérification ex ante et l'autorisation budgétaire incombent à l'unité "Finances". Ce partage des tâches (après l'autorisation politique) permet de garantir que chaque transaction est exécutée et contrôlée par quatre acteurs différents. L'utilisation des fonds est donc soumise à un contrôle approfondi.

La centralisation des passations de marchés publics au sein de l'unité "Finances" améliore encore le contrôle interne à cet égard.

En ce qui concerne les postes sensibles, l'évaluation de la DG EXPO, menée à partir de l'enquête de 2012, n'a identifié aucun poste dont le niveau de sensibilité dépasse la limite acceptable. Cela s'explique en grande partie par l'environnement de contrôle de la DG, et en particulier par le partage des tâches en vertu duquel l'initiation opérationnelle, l'initiation financière, la vérification ex-ante et l'autorisation de chaque transaction sont exécutées par des personnes différentes. Un nouvel exercice d'évaluation va maintenant être lancé, comme demandé par le Secrétaire général le 9 janvier 2015.

En ce qui concerne la programmation, la définition des objectifs et la délégation de pouvoirs, on notera que la programmation découle du programme d'activités des commissions et délégations pour les six premiers mois de 2014. Afin de réaliser des économies budgétaires et de débattre des réformes à effectuer, aucun programme n'avait été établi pour le reste de l'année 2014. Les objectifs sont définis annuellement à partir du programme de travail administratif approuvé par le Secrétaire général (qui sera bientôt remplacé par le cadre d'exécution stratégique et le portefeuille de projets parlementaires associé). Les objectifs de la DG sont communiqués au personnel par écrit, les objectifs fixés à des niveaux inférieurs sont transmis par procédure écrite et orale lors des réunions. Enfin, toute délégation de pouvoirs est clairement définie et toujours communiquée par écrit.

La gestion des risques au sein de la DG EXPO est assurée en coordination avec le gestionnaire des risques. Un registre simplifié des risques est en cours d'élaboration, à partir du modèle standard. Les prochaines étapes prévues sont son intégration dans la programmation et la gestion des activités de la DG. Pour davantage d'informations concernant la gestion des risques, se référer aux points 1.2. et 6.7.

4. CONCLUSIONS

4.1 Évaluation générale de la période à l'examen

La DG EXPO a mené ses activités conformément aux objectifs annuels qu'elle s'était fixés, dans le cadre des projets du programme de travail administratif pour la période 2012-2014 et sur la base des décisions des autorités politiques. Ce faisant, l'ordonnateur délégué a optimisé la répartition des ressources financières et humaines.

4.2 Évaluation des ressources disponibles

Bien qu'adapté au fait que 2014 était une année d'élections, le budget s'est avéré plus que suffisant en raison du très faible nombre de délégations durant la période suivant les élections, qui découlait d'une exécution financière rigoureuse, conforme aux injonctions des résolutions budgétaires. Les ressources humaines, décrites au point 2.2., étaient suffisantes.

Par conséquent, la DG EXPO a atteint à un haut niveau la plupart de ses objectifs, tant en matière de renforcement de l'influence du Parlement européen dans le domaine de l'action extérieure de l'Union européenne, qu'en matière de préparation de la nouvelle législature afin de permettre aux députés élus en 2014 d'exercer efficacement leur mandat dès les premiers mois, ou encore en matière de répartition des ressources de la DG de manière efficace et d'optimisation de leur gestion.

4.3 Conclusions sur les points faibles et les points forts et les mesures à prévoir pour mieux adapter les ressources humaines et budgétaires disponibles

Il convient tout d'abord de relever que le personnel de la DG EXPO présente la formation, l'expérience et l'éventail linguistique, ainsi que la disponibilité en matière de travail lors de réunions tardives et de missions dans des lieux éloignés, qui s'imposent et sont nécessaires au vu des contraintes associées aux activités de la DG.

Les ressources financières ont été suffisantes voire, pour un certain nombre de postes budgétaires, supérieures aux besoins. Par conséquent, la possibilité de réaliser deux virements de ramassage a été utilisée afin de réduire les crédits disponibles, et ainsi d'éviter l'annulation des montants correspondants.

Plutôt que de décrire les points faibles de la DG, nous proposerons ici une série d'actions afin de renforcer ses capacités à l'avenir.

- Mettre en application, lorsque cela est possible, le rapport du groupe de réflexion sur les méthodes de travail au sein de la DG EXPO et réfléchir à une modification des structures de la DG EXPO à moyen terme, inspirée de l'annexe du rapport.
- Établir un plan de formation professionnelle centré sur la mise à jour des connaissances, le développement de la capacité d'innovation et l'attitude professionnelle, qui permette aux agents d'évoluer aussi rapidement que l'exige l'environnement extérieur et de tirer le meilleur parti des nouvelles technologies à venir.

Pour porter leurs fruits, ces actions nécessitent un engagement résolu. La plupart d'entre elles apparaissent dans le portefeuille de projets parlementaires en vue d'une mise en œuvre dans les prochaines années. Les objectifs de la direction générale des politiques externes pour 2015 mentionnent des objectifs transversaux liés au cadre d'exécution stratégique de la DG EXPO, et insistent notamment sur la mise en œuvre, l'adaptation ou le retrait des projets du portefeuille de projets parlementaires qui incombent à la DG EXPO, et le suivi de tous les autres projets qui pourraient avoir une incidence sur son travail, ainsi que, le cas échéant, la contribution à ces projets.

Ce mode de fonctionnement renforcera certainement les ressources de la DG EXPO.

5. DÉCLARATION DE L'ORDONNATEUR DÉLÉGUÉ

Je soussigné L. Marco AGUIRIANO NALDA

Directeur général des Politiques Externes de l'Union

en ma qualité d'ordonnateur délégué déclare par la présente que j'ai l'assurance raisonnable que :

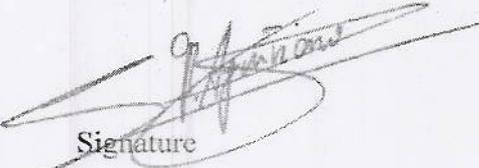
- a) les informations contenues dans le rapport donnent une image fidèle de la situation ;
- b) les ressources allouées aux activités décrites dans ce rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément au principe de bonne gestion financière
- c) les procédures de contrôle mises en place offrent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes.

Cette assurance raisonnable se fonde sur mon propre jugement et sur les éléments d'information à ma disposition, comme, par exemple, les résultats de l'auto-évaluation, des contrôles ex-post et des observations du Service d'audit interne ainsi que les enseignements retirés des rapports de la Cour des comptes relatifs aux exercices antérieurs à celui de cette déclaration.

Confirme en outre n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé pouvant nuire aux intérêts de l'institution.

Fait à Bruxelles

le 27 janvier 2015


Signature

6. ANNEXES

6.1 Budget implementation statements for 2014 Relevés d'exécution budgétaire 2014

6.1.1 Current appropriations

Poste	Intitule	Crédits Initiaux	Virements Budg. Suppl.	Crédits Actuels	Engagements contractés	% Util.	Paiements effectues	Soldes des Engag.	Crédits disponibles
03020-10-99	FRAIS DE RECEPTION ET DE REPRESENTATION	64.200,00	- 15.000,00	49.200,00	24.820,63	50,45%	16.301,39	8.519,24	24.379,37
03042-02-99	REUNIONS, CONGRES ET CONFERENCES : REUNION DES COMMISSIONS ET DES DELEGATIONS	52.500,00	- 23.000,00	29.500,00	9.666,23	32,77%	9.666,23	-	19.833,77
03042-05-99	REUNIONS, CONGRES ET CONFERENCES : COTISATIONS	10.000,00	-	10.000,00	6.872,94	68,73%	6.872,94	-	3.127,06
03043-00-01	DELEGATIONS EUROPE - ENLARGEMENT/EEA	35.000,00	-	35.000,00	21.028,00	60,08%	11.028,93	9.999,07	13.972,00
03043-00-02	DELEGATIONS EUROPE - EURONEST/RUSSIA	15.000,00	8.183,22	6.816,78	6.816,78	100,00%	6.816,78	-	-
03043-00-03	DELEGATIONS MIDDLE EAST	25.000,00	6.481,41	18.518,59	16.070,69	86,78%	11.409,44	4.661,25	2.447,90
03043-00-04	DELEGATIONS AFRICA/CARIBBEAN/PACIFIC	15.000,00	9.322,91	5.677,09	5.677,09	100,00%	5.677,09	-	-
03043-00-05	DELEGATIONS TRANSATLANTIC RELATIONS	20.000,00	18.811,59	1.188,41	1.188,41	100,00%	1.188,41	-	-
03043-00-06	DELEGATIONS LATIN AMERICA	25.000,00	-	25.000,00	3.729,99	14,92%	3.729,99	-	21.270,01
03043-00-07	DELEGATIONS ASIA/AUSTRALIA	75.000,00	66.813,98	8.186,02	8.186,02	100,00%	8.186,02	-	-
03043-00-08	WTO MEETINGS	10.000,00	6.932,70	3.067,30	1.567,30	51,10%	1.567,30	-	1.500,00
03043-00-09	ELECTION OBSERVATION MISSIONS	200.000,00	- 103.389,25	96.610,75	59.528,64	61,62%	40.262,44	19.266,20	37.082,11
03043-00-10	DELEGATIONS AD HOC	10.000,00	11.003,90	21.003,90	15.503,89	73,81%	15.503,89	-	5.500,01
03043-00-20	FRAIS DIVERS ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE ACP-UE	200.000,00	74.028,11	125.971,89	64.051,82	50,85%	26.546,91	37.504,91	61.920,07
03043-00-21	FRAIS MISSIONS AUTONOMES ACP	40.000,00	35.000,00	5.000,00	-	0,00%	-	-	5.000,00
03043-00-22	FRAIS EXPERTS ACP	40.000,00	20.000,00	20.000,00	10.149,74	50,75%	3.649,74	6.500,00	9.850,26
03043-00-30	FRAIS DIVERS ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE EUROLAT	35.000,00	10.093,50	24.906,50	15.047,27	60,42%	15.047,27	-	9.859,23
03043-00-40	FRAIS DIVERS ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE UFM	210.000,00	- 210.000,00	-	-	-	-	-	-
03043-00-50	FRAIS DIVERS ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE EURONEST	25.000,00	6.248,93	18.751,07	17.756,64	94,70%	15.752,89	2.003,75	994,43
03043-00-99	FRAIS DIVERS D'ORGANISATION DES ASSEMBLEES PARLEMENTAIRES, DES DELEGATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET AUTRES DELEGATIONS	59.200,00	30.698,30	28.501,70	10.000,00	35,09%	-	10.000,00	18.501,70
	Sous-total	1.039.200,00	- 595.000,00	444.200,00	256.302,28	57,70%	166.367,10	89.935,18	187.897,72
03200-02-01	EXPERTS ET AUDITIONS	60.000,00	10.000,00	50.000,00	31.465,11	62,93%	25.465,11	6.000,00	18.534,89
03200-02-02	ETUDES AFET	146.590,00	8.950,00	137.640,00	123.350,20	89,62%	82.028,90	41.321,30	14.289,80
03200-02-03	ETUDES SEDE	87.660,00	12.445,84	75.214,16	69.100,00	91,87%	1.700,00	67.400,00	6.114,16
03200-02-04	ETUDES DROI	87.660,00	860,00	86.800,00	65.680,00	75,67%	7.280,00	58.400,00	21.120,00
03200-02-05	ETUDES DEVE	86.430,00	2.110,00	84.320,00	17.672,00	20,96%	9.572,00	8.100,00	66.648,00
03200-02-06	ETUDES INTA	87.660,00	34.365,84	122.025,84	122.025,84	100,00%	23.545,84	98.480,00	-
	Sous-total	556.000,00		556.000,00	429.293,15	77,21%	149.591,85	279.701,30	126.706,85

03220-12-99	DEPENSES DE DOCUMENTATION ET DE BIBLIOTHEQUE	10.000,00	-	10.000,00	1.372,45	13,72%	1.372,45	-	8.627,55
03230-00-01	RELATIONS AVEC LES PARLEMENTS DES PAYS TIERS ET PROMOTION DE LA DEMOCRATIE PARLEMENTAIRE	450.000,00	- 328.000,00	122.000,00	115.451,30	94,63%	113.622,92	1.828,38	6.548,70
03230-00-02	HUMAN RIGHTS ACTIONS	187.500,00	- 187.500,00	-	-	-	-	-	-
03230-00-03	MEDIATION SUPPORT	-	57.500,00	57.500,00	40.750,00	70,87%	-	40.750,00	16.750,00
	Sous-total	637.500,00	- 458.000,00	179.500,00	156.201,30	87,02%	113.622,92	42.578,38	23.298,70
03245-02-01	PRIX SAKHAROV ET FRAIS D'ORGANISATION LA CEREMONIE DUDIT PRIX	100.000,00	-	100.000,00	76.675,94	76,68%	26.675,94	50.000,00	23.324,06
03245-02-02	RESEAU D'ACTIVITES SAKHAROV	255.000,00	- 138.385,86	116.614,14	45.677,78	39,17%	10.229,39	35.448,39	70.936,36
03245-02-03	YOUNG POLITICAL LEADERS	100.000,00	18.385,86	118.385,86	84.452,24	71,34%	56.752,24	27.700,00	33.933,62
	Sous-total	455.000,00	- 120.000,00	335.000,00	206.805,96	61,73%	93.657,57	113.148,39	128.194,04
03249-03-99	ECHANGES D'INFORMATIONS AVEC LES PARLEMENTS NATIONAUX DES BALKANS OCCIDENTAUX, DES PAYS EN PRE-ACCESSION ET DE LA TURQUIE	170.000,00	30.000,00	200.000,00	149.918,48	74,96%	89.785,52	60.132,96	50.081,52
TOTAL GENERAL		2.994.400,00	- 1.181.000,00	1.813.400,00	1.241.253,42	68,45%	647.237,97	594.015,45	572.146,58

6.1.2 Appropriations carried forward to 2014 (nature 2)

SITUATION CREDITS REPORTEES AUTOMATIQUES EXERCICE : nature 2 of 2014 (EN EUR)

POSTE	INTITULE	CREDITS REPORTEES	CREDITS ACTUEES	ENGAGEMENTS CONTRACTES	PAIEMENTS EFFECTUEES	% UTIL.	CREDITS DISPONIBLEES
03020-10-99	FRAIS DE RECEPTION ET DE REPRESENTATION DES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES ET DES DELEGATIONS INTERPARLEMENTAIRES	15000	15000	15000	9192,67	61,28	5807,33
03042-02-99	REUNIONS, CONGRES ET CONFERENCES : REUNION DES COMMISSIONS ET DES DELEGATIONS	11156,6	11156,6	11156,6	3426,4	30,71	7730,2
03043-00-02	DELEGATIONS EUROPE - EURONEST/RUSSIA	962,08	962,08	962,08	962,08	100	0
03043-00-06	DELEGATIONS LATIN AMERICA	4989,79	4989,79	4989,79	4318,3	86,54	671,49
03043-00-22	FRAIS EXPERTS ACP	2500	2500	2500	2123	84,92	377
03043-00-30	FRAIS DIVERS ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE EUROLAT	193,12	193,12	193,12	193,12	100	0
03043-00-09	ELECTION OBSERVATION MISSIONS	59796,56	59796,6	59796,56	52665,2	88,07	7131,36
03043-00-20	FRAIS DIVERS ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE ACP-UE	49757,52	49757,5	49757,52	35403,61	71,15	14353,91
03043-00-03	DELEGATIONS MIDDLE EAST	6602,14	6602,14	6602,14	4502,14	68,19	2100
03043-00-01	DELEGATIONS EUROPE - ENLARGEMENT/EEA	11744,69	11744,7	11744,69	10942,33	93,17	802,36
03043-00-40	FRAIS DIVERS ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE UFM	250	250	250	0	0	250
03043-00-10	DELEGATIONS AD HOC	5019,62	5019,62	5019,62	2751,86	54,82	2267,76
03043-00-05	DELEGATIONS TRANSATLANTIC RELATIONS	3806,86	3806,86	3806,86	264,86	6,96	3542
03043-00-07	DELEGATIONS ASIA/AUSTRALIA	34463,96	34464	34463,96	33723,06	97,85	740,9
03043-00-99	FRAIS DIVERS D'ORGANISATION DES ASSEMBLEES PARLEMENTAIRES, DES DELEGATIONS INTERPARLEMENTAIRES	10000	10000	10000	437,44	4,37	9562,56
03200-02-05	ETUDES DEVE	135596,53	135597	135596,53	132833,53	97,96	2763
03200-02-04	ETUDES DROI	80695	80695	80695	76145	94,36	4550
03200-02-03	ETUDES SEDE	34700	34700	34700	28500	82,13	6200
03200-02-02	ETUDES AFET	116170	116170	116170	115062	99,05	1108
03200-02-01	EXPERTS ET AUDITIONS	23857,11	23857,1	23857,11	3958,24	16,59	19898,87
03200-02-06	ETUDES INTA	43750	43750	43750	41356,25	94,53	2393,75
03200-02-99	ACQUISITION D'EXPERTISE : ETUDES, EXPERTS ET AUTRES PERSONNALITES	500	500	500	-95,98	-19,2	595,98
03220-12-99	DEPENSES DE DOCUMENTATION ET DE BIBLIOTHEQUE: LIVRES ET SOUSCRIPTIONS	1700	1700	1700	1137,98	66,94	562,02
03230-00-01	RELATIONS AVEC LES PARLEMENTS DES PAYS TIERS ET PROMOTION DE LA DEMOCRATIE PARLEMENTAIRE	102879,93	102880	102879,93	76463,33	74,32	26416,6
03230-00-02	HUMAN RIGHTS ACTIONS	39500	39500	39500	38822,3	98,28	677,7
03244-04-01	EURONEST - SCOLA	13653	13653	13653	11653	85,35	2000
03249-03-99	ECHANGES D'INFORMATIONS AVEC LES PARLEMENTS NATIONAUX DES BALKANS OCCIDENTAUX, DES PAYS EN PRE-ACCESSION ET DE LA TURQUIE	99770,21	99770,2	99770,21	94151,3	94,37	5618,91
03245-02-02	RESEAU D'ACTIVITES SAKHAROV	11377,1	11377,1	11377,1	7025,04	61,75	4352,06
03245-02-01	PRIX SAKHAROV ET FRAIS D'ORGANISATION DE LA CEREMONIE DUDIT PRIX	66885,08	66885,1	66885,08	50941,39	76,16	15943,69
03245-02-03	YOUNG POLITICAL LEADERS	54847,08	54847,1	54847,08	38527,08	70,24	16320
TOTAL		1042123,98	1042124	1042123,98	877386,53	84,19	164737,45

See further explanation under point 2.3.4

6.2 Report on compliance with payment time limits Rapport sur le respect des délais de paiement

Factures payées		Intérêts de retard à payer à la demande (<=200€)	Pas d'intérêts de retard à payer	Total
Endéans le délai	Nombre de factures		427	427
	Montant total des factures (EUR)		1.026.373,59	1.026.373,59
	Montant des intérêts de retard (EUR)			
Après le délai	Nombre de factures	69		69
	Montant total des factures (EUR)	96.596,47		96.596,47
	Montant des intérêts de retard (EUR)	201,45		201,45
Nombre de factures		69	427	496
Montant total des factures (EUR)		96.596,47	1.026.373,59	1.122.970,06
Montant des intérêts de retard (EUR)		201,45		201,45

In 2014, 69 invoices were paid late, accumulating late-payment interests for a total amount of 201.45 Euros. However, these late-payment interests were all below the threshold of 200 Euros that triggers automatic payment of the interests, and were only payable under request from the supplier. As none of the suppliers requested such a payment, none of these interests was paid.

The number of late paid invoices in 2014 was 24% less than in 2013.

6.3 List of exceptions - derogations from the rules Liste des exceptions - dérogations à la réglementation

List of waivers/cancellations of receivables (Arts. 91 and 92 RAP)
Liste des renonciations/annulations de créance (RAP 91, 92)

No exceptions in 2014.

Dérogations aux procédures - Exceptions to procedures

Not applicable.

Les décisions dérogeant aux procédures établies et aux réglementations applicables							
Réf. document	Ordonnateur compétent	Objet	Montant	Avis vérificateurs		Décision	
				conforme avec observation / non conforme	Justification	Ordonnateur compétent	Justification

Renonciation/annulations de créance - Waivers/cancellations of receivables

Les procédures de renonciations/annulations de créance				
Réf. document	Ordonnateur compétent	Objet	Montant	Justification de l'ordonnateur quant à la renonciation/annulation

6.4 Long-term contractual obligations
Obligations contractuelles de longue durée

Not applicable.

6.5 Exceptional negotiated procedures – Articles 53, 134 and 135 of the RAP
Procédures négociées exceptionnelles - articles 53, 134 et 135 RAP

Nom/s de/s l'attributaire/s	Objet	Montant	Base juridique	Motif	Candidats		Critères d'acceptabilité	Référence du marché	Date Avis FMP
					Invités	Pour négociations			
GIZ	Election observation mission to Egypt 26-27/05/2014, first round	16619,42 EUR	NP article 134.1 b)	To implement the logistical, security and administrative aspects, a direct contract was awarded to the same economic operator which the European Commission contracted following its call for tender for framework contract under EuropAid/132614/C/ser/multi.	1	1	Price quote of the service provider of 07/05/2014	2014/20110-01	Not applicable

6.6 Results of ex-post controls

Résultat des évaluations ex-post

Objet: ED 20215/2013 - Ex-Post control of the Eurolat-file "E-learning training programme + experts network"

Conclusions:

1) In the file submitted for ex-post control it wasn't possible to find evidence that a genuine competition has been promoted (only 1 economic operator consulted/invited to submit an offer).

Therefore it isn't possible to confirm that the principle of economy has been respected:

"2. The principle of economy requires that the resources used by the institution in the pursuit of its activities shall be made available in due time, in appropriate quantity and quality and at the best price."

2) It wasn't also possible to see how the financial conditions have been negotiated;

Therefore it isn't possible to confirm that the principle of efficiency has been respected:

The principle of efficiency concerns the best relationship between resources employed and results achieved.

3) Since there is no evidence in the documentation submitted for ex-post control concerning specific, measurable, achievable and relevant objectives for the training activity covered;

It is difficult to determine if *"The principle of effectiveness concerns the attainment of the specific objectives set and the achievement of the intended results."* has been respected.

The only possible way to confirm the achievement of those objectives remains with the final assessment made after each module (Apto / No Apto). It should be noticed the number of No Apto participants especially in Modules 2, 3.

It should be noticed as well the number of participants in the last module 4 with only 12 participants out of 23 that can reveals a lack of interest in the training.

From the exposed and final results obtained it is not clear whether this expense fully met the principles of economy, efficiency and effectiveness.

Recommendations:

For future similar actions, the responsible Unit should consult the Finance Unit in order to request the initiation of a low value tendering procedure, similar to the ones prepared for the POLDEP Unit concerning studies, provide a list of potential economic operators interested and qualified to develop the services required and prepare the tender specifications, detailing as much as possible the training's specific objectives and the intended results.

6.7 Sensitive posts

Fonctions sensibles

Not applicable, see Chapter 3.

6.8 Assessment of the implementation of minimum internal control standards Evaluation de la mise en oeuvre des normes minimales de contrôle interne

Tableau synoptique d'évaluation
(base : normes de 2002)

N° norme 2002	N° norme 2014	achevée	presque	en partie	démarrée	à démarrer / NA
Section 1: Environnement de contrôle						
1. Déontologie et intégrité	2	x				
2. Mission, rôle et tâches	1	x				
3. Compétences du personnel	3	x				
4. Rendement du personnel	3, 4	x				
5. Fonctions sensibles	7	x				
6. Délégation	7	x				
Section 2: Performance et gestion des risques						
7. Fixation d'objectifs	5	x				
8. Programmation pluriannuelle	n/a					
9. Programme de travail annuel	5	x				
10. Contrôle de la performance sur la base d'objectifs et d'indicateurs	5	x				
11. Analyse et gestion du risque	6	x				
Section 3: Information et communication						
12. Information ad hoc en matière de gestion	12, 13	x				
13. Enregistrement du courrier et systèmes d'archivage	11, 12	x				
14. Signalement d'irrégularités	12	x				
Section 4: Activités de contrôle						
15. Documentation relative aux procédures	8, 13	x				
16. Séparation des tâches	8	x				
17. Surveillance	9	x				
18. Relevé des exceptions	8	x				
19. Continuité des opérations	10	x				
Section 5: Audit et évaluation						
20. Identification et correction des insuffisances du contrôle interne	15	x				
21. Rapports d'audit	16	x				
22. Examen annuel du contrôle interne	15	x				

Commentaires sur le résultat de l'exercice annuel de l'autoévaluation des NMCI

1. Environnement de contrôle

DG EXPO issued in July 2012 a practical handbook that has been distributed to all the staff and newcomers and made available on the DG's intranet.

The DG EXPO handbook (Last updated: 1 October 2012, currently under revision) was set up in order to facilitate staff understanding and accomplishment of their duties and the organisation objectives.

The main aspects are mentioned on chapters:

2. DG EXPO structure;
3. Administrative meetings; &
4. Administrative rules.

2. Performance et gestion des risques

DG EXPO, Directorate and Unit objectives are set up, monitored and reported annually according to the relevant EP decisions, namely the Committees Annual Programme and the Semester Programme of the Delegations.

On 18 December 2014, DG EXPO published its "Strategic Execution Framework"

The SEF is intended as a "management tool that help guides work in an organisation so that the strategic decisions get carried out and bring benefits to the entire organisation".

The metrics will be used to evaluate whether goals are reached, whether projects are accomplished and, more generally how the daily work ("operations") is carried out.

Following an internal assessment of the more risky activities a DG EXPO Security Service is operating 365/24 ready to provide first assistance to the Outgoing Delegations/staff missions.

3. Information et communication

Monthly management and heads of unit meetings are hold to discuss, monitor and report the DG's activity and achievements.

The Bureau Away Days and EXPO general assembly are also important events for communicating the DG's activities, difficulties and results.

Furthermore DG EXPO as implemented a social network to promote the organisation values and mission and publish trimestral newsletters.

4. Activités de contrôle

All the documentation related to legal and financial procedures is centralised and kept by the relevant services in appropriated archive rooms.

The centralisation of procurements' management tasks in the field of external expertise have been standardized according to an assessment process and respective conclusion in order to better segregate the operational from the financial tasks.

This standardization has been audited by the EP service and the recommendations were implemented.

No exceptions to the EU's Financial Regulations and Implementing Rules have been registered in 2014 otherwise they would be registered as previously in annual activity report in the appropriate item.

All the DG activities in the different areas have been successfully completed in 2014 and the systems and processes currently in place (staff "back up", knowledge "transfer", documentation systems, etc.) allows to assess positively the DG's staff capacity to perform effectively and efficiently their tasks and activities.

Section 5: Audit et valuation

DG EXPO different services have submitted in 2014 to several audits on different matters, some included in the annual Audit Service's plan and others at request of DG EXPO.

The audit results can be considered very positive, the overall assessment was also in positive terms and the audit recommendations and opportunities for improvement were very well received and implemented.